



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Sainte-Élisabeth***

Nº de la résolution ou annotation	<p>Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu le 7 février 2024.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p>Isabelle Blanchard, Étienne Pariseau, Josianne Canuel, Marie-Claude Dumond, Annie Bilodeau, Amélie Tessier, Mélanie Cyr-Séguin, Alison Delaney, Virginie Ménard, Marie-Ève Bigras.</p> <p>ÉTAIENT ABSENTS</p> <p>Caroline Huneault et Roxanne Cairney.</p> <p>CÉ# 23-24-029</p> <ol style="list-style-type: none">1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE Le président constate qu'il y a quorum et déclare, à 18 h 30, la séance ouverte.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Proposé par Amélie Tessier et appuyé par Mélanie Cyr-Séguin3. ÉLECTION D'UNE SECRÉTAIRE Josianne Canuel accepte le poste pour cette réunion, nous devrons élire une secrétaire à chaque rencontre, car personne ne se porte volontaire pour le poste.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2023 M. Pariseau fait les changements nécessaires directement sur le document. Plusieurs coquilles et détails sont apportés aux points 9-10 et 11. Les # de résolution devront être changé et les copies déjà signées devront être détruites. Les nouvelles copies signées par le président et la direction de l'école seront officialisé sous peu. Proposé par Amélie Tessier et appuyé par Alyson Denaley.5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC Aucun public n'est présent6. PLANIFICATION ET RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE 2024-2025 Aucun commentaire sur le point 67. CHANGEMENT DES NORMES ET MODALITÉS La date du bulletin de la 2^e étape est reportée au 28 mars au lieu du 15. La 2^{eme} étape est du 13 novembre au 21 mars et les rencontres de parents sont reportées au mois d'avril
-----------------------------------	--



CÉ # 23-24-034	<p>entre le 2 et le 5. Les modifications seront effectuées prochainement dans le document officiel affiché qui est disponible pour consultation sur le site web de l'école. Proposé par Josianne Canuel et appuyé Mélanie Cyr-Séguin.</p> <p>8. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027</p> <p>Le document est présenté aux membres du CÉ par Mme Blanchard. Elle explique en premier lieu les stratégies mises en place pour l'élaboration du projet éducatif de notre école. La cueillette de données d'un sondage est le premier moyen utilisé pour démarrer le processus. Le sondage a été effectué à l'école par les élèves et le personnel ainsi que par la communauté, les parents. La lecture du milieu fut un moyen efficace pour définir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de notre école. Suite à la lecture stratégique de notre milieu, à la comptabilisation des résultats du sondage et à une analyse complète des données, le comité a défini un plan stratégique pour chaque enjeu afin de définir les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles à atteindre pour notre école. Mme Blanchard explique avec quelques exemples comment l'école va améliorer les cibles à atteindre pour l'année 2023-2024. Plusieurs membres du CÉ mentionnent que la lecture de notre milieu est très réaliste de notre école.</p> <p>Proposé par Alison Delaney et appuyé par Marie-Claude Dumont.</p> <p>9. PROGRAMME D'ACTIVITÉS SDG</p> <p>Dépôt du document séance tenante.</p> <p>Le programme d'activités du service de garde est relié directement au projet éducatif de l'école. C'est un nouveau programme élaboré cette année par l'équipe du service de garde. Le programme sera révisé chaque année pour s'adapter à la clientèle afin d'apporter des modifications au besoin. Marie-Ève Bigras responsable du SDG et Mme Blanchard résume le contenu du programme, elles nous expliquent les choix des activités faits en lien avec le besoin des élèves et les orientations du projet éducatif. Le SDG fera un virage numérique, les informations à communiquer aux parents seront numérisées, le matériel est installé (téléviseur), il suffit de créer le contenu à afficher!</p> <p>Proposé par Amélie Tessier et appuyé par Mélanie Cyr-Séguin.</p> <p>10. PLAN DE LUTTE</p> <p>Dépôt du document séance tenante.</p> <p>Avec le retour de la grève, le plan de rattrapage et les nouvelles lois à inclure dans le plan, Mme Blanchard nous propose de nous le remettre au prochain CÉ.</p> <p>11. CALENDRIER DES EXAMENS DU MINISTÈRE</p> <p>Les dates sont maintenant officielles et sont disponibles sur le site web de l'école. Mme Blanchard attend des précisions pour les dates des examens de 4^e année, elles seront affichées sous peu sur le site.</p> <p>12. CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ</p> <p>Mme Blanchard nous informe qu'une sexologue viendra à l'école pour accompagner les enseignantes de 3^e-4^e-5^e-6^e année sur divers sujets en lien avec le programme d'éducation à sexualité. Les dates sont réservées et sera bientôt parmi nous. Le contenu prescrit par le ministère a été présenté; les enseignantes doivent envoyer le document explicatif aux parents.</p> <p>13. COÛT DU PROJET COUR D'ÉCOLE</p> <p>Mme Blanchard nous informe du budget pour les travaux effectués dans la cour.</p>
----------------	---



Subvention MEQ infrastructures	27 071,51 \$
Bonus MEQ infrastructures	5 414,30 \$
Part école infrastructures	13 000,00 \$
Part école 50530	5 000,00 \$
Sub MEQ Mesure 50530	19 999,00 \$
Total	70 484,81 \$
Dépenses	82 395,14 \$
	(11 910,33) \$
Ristourne de taxes	5 800,00 \$
Déficit	(6 110,33) \$

Il reste 5 500\$ dans le fond à destination spéciale

La mesure 18014 de 2 734,00\$, il y a un certain montant que nous pourrons utiliser pour le lignage de la cour. Il faut vérifier si le lignage est inclus dans cette mesure.

14. PLAN DE RATTRAPAGE ET SERVICE PÉDAGOGIQUES OFFERTS

Mme Blanchard nous informe du plan de rattrapage de notre école. Le tutorat se fait à l'heure du dîner et un soir semaine pour les élèves ciblés de 3^e à la 6^e année.

M. Nicolas, Mme Jacinthe, Mme Josianne, Mme Véronique R et Mme Caroline sont les membres du personnel qui font le tutorat à l'heure du dîner ou/et le soir.

Pour le reste de l'école, soit de la 1^e à la 6^e année, le tutorat s'effectue dans les heures de classe, deux heures semaine, avec une aide en classe. Mme Josianne et Mme Diane Lacerte se partagent la tâche.

Du tutorat sera aussi offert lors de la semaine de relâche pour les élèves ciblés. Le lundi 8h à 11h30 1^e cycle, mardi 8h à 11h30 2^e cycle et mercredi 8h à 11h30 3^e cycle. Mme Véronique R et Mme Josianne seront les enseignantes pour tous les cycles.

15. INFORMATIONS

15.1 MOT DU PRÉSIDENT

M Pariseau remercie les membres du personnel pour leur implication à tous les niveaux. Que le retour de la grève est positif!

15.2 MOT DE LA DIRECTION

Mme Blanchard souligne la semaine des enseignants(es). Elle valorise tout le personnel de l'école cette semaine par des petites attentions.

Mme Blanchard partage avec le CÉ ses préoccupations pour que l'assemblée discute et que nous puissions trouver des solutions ensemble aux problématiques vécues présentement à l'école.

Première préoccupation, la circulation dans le stationnement de l'école. Malgré les multiples courriels et les affiches à l'extérieur les parents ne respectent pas les consignes, c'est très inquiétant! Des parents proposent d'installer deux cônes orange le matin à 7h40 par un membre du personnel pour diriger la circulation. L'utilisation de l'application Oop à explorer.

Deuxième préoccupation, c'est la pression sur le dos de l'école dans toutes les sphères de l'enfant. C'est à l'école de faire quelques choses pour l'enfant. De plus, il est important que les parents s'adressent à l'enseignante de leur enfant, c'est la première personne à contacter lorsque les parents ont des questionnements, des inquiétudes ou un problème. Il serait important de véhiculer un message positif sur l'engagement des parents dans la réussite scolaire de leur enfant pour développer la collaboration avec l'école et non l'accusation.



	<p>Cette discussion apporte une réflexion sur le rôle et la responsabilité du conseil d'établissement pour nous aider à trouver ses solutions. Voici quelques pistes : Diagramme de communication aux parents pour diriger efficacement les communications. Clarification des rôles de chacun des acteurs. Offrir des documents papiers lorsque c'est important. Écrire des messages en indiquant que les décisions sont prises en collaboration avec les parents du CÉ.</p> <p>15.3 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS</p> <p>15.4 MOT DU MEMBRE DE L'OPP</p> <p>15.5 MOT DES ENSEIGNANTS</p> <p>15.6 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL</p> <p>15.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE</p> <p>15.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN</p> <p>16. QUESTIONS DIVERSES</p> <p>17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Il est proposé à 20h36 que la séance soit levée. Les points d'informations 15.3 à 15.8 sont annulés. Proposé par Amélie Tessier et appuyé par Mélanie Cyr-Séguin</p> <hr/> <p>Étienne Pariseau Président</p> <hr/> <p>Isabelle Blanchard Directrice</p>
--	--

Consultations par courriel :

- CÉ# 23-24-036 : Sortie école aux glissades de l'Ange-Gardien
- CÉ# 23-24-037 : Plan de lutte
- CÉ #23-24-038 : Sortie culturelle Chanteur de pomme